

Cour des petites créances de

N° de la demande

[SCEAU]

Adresse

Numéro de téléphone

**Créancier n° 1**

La ou les parties additionnelles sont mentionnées sur la formule 1A ci-jointe.

Nom de famille ou nom de la compagnie		
Premier prénom	Deuxième prénom	Également connu(e) sous le nom de
Adresse (numéro et rue, app., unité)		
Cité/ville	Province	N° de téléphone
Code postal	Courriel	
Représentant(e)		N° du Barreau de l'Ontario
Adresse (numéro et rue, app., unité)		
Cité/ville	Province	N° de téléphone
Code postal	Courriel	

**Débiteur n° 1**

La ou les parties additionnelles sont mentionnées sur la formule 1A ci-jointe.

Nom de famille ou nom de la compagnie		
Premier prénom	Deuxième prénom	Également connu(e) sous le nom de
Adresse (numéro et rue, app., unité)		
Cité/ville	Province	N° de téléphone
Code postal	Courriel	
Représentant(e)		N° du Barreau de l'Ontario
Adresse (numéro et rue, app., unité)		
Cité/ville	Province	N° de téléphone
Code postal	Courriel	

Court forms are available in English and French at [www.ontariocourtforms.on.ca](http://www.ontariocourtforms.on.ca).  
Visit this site for information about accessible formats.

## À L'HUISSIER DE LA COUR DES PETITES CRÉANCES DE

(Emplacement de la Cour des petites créances)

En vertu d'une ordonnance rendue par ce tribunal le \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_, en faveur de

(Nom du/de la/des créancier(s)/créancière(s))

**NOUS VOUS ENJOIGNONS** de saisir les biens meubles de

Nom de famille ou nom de la compagnie		
Premier prénom	Deuxième prénom	Troisième prénom

- Le ou les débiteurs additionnels et le ou les noms sous lesquels ils sont également connus sont mentionnés sur la formule 1A.1 ci-jointe.

qui se trouvent dans votre ressort et de procéder à leur vente pour réaliser les sommes suivantes :

(A) **LE MONTANT DU JUGEMENT** (créance et intérêts antérieurs au jugement) \_\_\_\_\_ \$(B) **LES DÉPENS** à la date du jugement \_\_\_\_\_ \$(C) **LE MONTANT TOTAL DES PAIEMENTS REÇUS DU DÉBITEUR** après le jugement (le cas échéant) \_\_\_\_\_ \$

Les intérêts postérieurs au jugement continuent à courir

au taux de \_\_\_\_\_ % par an à compter du \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_.

(D) **LES DÉPENS SUBSÉQUENTS** engagés après le jugement (y compris le coût de délivrance du présent bref) \_\_\_\_\_ \$

(E) Les honoraires et frais qui vous sont dus pour l'exécution forcée du présent bref.

**ET NOUS VOUS ENJOIGNONS** de calculer la somme due au moment de l'exécution forcée et de verser le produit de la vente au greffier du tribunal précité pour le compte du créancier.

\_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_

(Signature du greffier)

Débours raisonnables qui ont dû être engagés pour exécuter le présent bref (Honoraires et frais de l'huissier (bureau de l'exécution))	_____ \$ (à remplir et à parapher par le bureau de l'exécution)
---	---

**REMARQUE : LE PRÉSENT BREF RESTE EN VIGUEUR PENDANT SIX ANS** après la date de sa délivrance ou après chaque renouvellement. Le bref peut être renouvelé avant qu'il n'expire en déposant une demande de renouvellement du bref de saisie-exécution (formule 20N) auprès de l'huissier (bureau de l'exécution).